

MAÎTRISER LES BASES DU CONTRÔLE INTERNE EN ASSURANCE

Objectifs, rôles et outils opérationnels du dispositif de conformité

1 JOUR, 7 HEURES

RISK MANAGEMENT

CODE : ARM20

Objectifs de la formation

- Appréhender le cadre de la réglementation liée au contrôle interne
- Positionner le contrôle interne assurance et ses acteurs clés
- Réaliser une cartographie des risques précise et sélectionner les outils adaptés
- Déployer, piloter les dispositifs de contrôle interne, et évaluer leur efficacité

Parmi nos formateurs

- HUTIN Bertille
Consultante,
A2 CONSULTING

Public concernés

- Directions générales ; Contrôleur débutants ; Non-spécialistes ; Collaborateurs ; Commerciaux

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

L'Article 46 la directive Solvabilité 2 impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de mettre en place un dispositif de conformité robuste incluant un contrôle interne efficace. Le contrôle interne en assurance garantit le respect des normes, réglementations et obligations internes. Pour cela, il doit contrôler les activités et assurer le suivi rigoureux de la gestion des risques opérationnels. Cette formation décrit le rôle du contrôle interne comment il s'articule avec le système global de maîtrise des risques et les outils sur lesquels il s'appuie pour opérer ses contrôles et reportings.

Identifier et expliciter les textes réglementaires majeurs applicables au contrôle interne dans l'assurancerelatives aux dispositifs de contrôle interne

- Présentation des principales réglementations actuelles
- Illustration de leurs impacts sur l'organisation du contrôle interne
- Analyse du rôle des autorités de supervision

- Focus sur l'intégration de la gestion des risques dans la politique globale de maîtrise des activités

Évaluation

- Quiz métier/QCM sur les textes clés et cas de mise en situation

Situer le contrôle interne dans l'organisation et préciser le rôle de chaque acteur

- Explication du dispositif des « trois lignes de maîtrise »
- Exemples de répartition des tâches et circuits de validation selon les organisations (compagnie, mutuelle, courtier)
- Description des interactions entre directions métier, fonctions support et instances dirigeantes
- La place stratégique du contrôle interne

TOUR DE TABLE Tour de table comparatif sur les pratiques et l'organisation des stagiaires

Construire et utiliser une cartographie des risques adaptée à son environnement d'assurance

- Méthodologie complète de la cartographie des risques
- Illustration des principaux outils (matrice de risques, registres, tableaux de bord)

EXERCICE Exercice d'analyse et de restitution sur une cartographie réelle, identification collective des risques significatifs

Rédiger, déployer et suivre des procédures de maîtrise et contrôler leur efficacité

- Planification du suivi (contrôles permanents et périodiques). Construction du tableau de bord de pilotage avec des indicateurs pertinents
- Modalités de communication interne pour sensibiliser les équipes et mise en place d'un processus d'audit/de revue périodique

EXERCICE Exercice appliqué de création d'un tableau de bord « terrain », audit blanc en binômes, restitution orale, quiz final sur l'efficacité du dispositif

Dates

Classe virtuelle	Paris
11/09/2026	11/09/2026
03/12/2026	03/12/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.